AUTO MOTO ECOLE BESNARD EIRL BENOIT DESPEIGNES



EVALUATION DE DEPART catégorie A1 et A2

1. PROCEDURE D'EVALUATION

Ce test se déroule en situation de conduite hors et en circulation à bord d'un véhicule-école (Yamaha MT07).

Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite automobile.

Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.

Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

Elle se décompose en 8 rubriques :

- Des renseignements d'ordre général sur l'élève
- Son expérience de la conduite
- Sa connaissance du véhicule
- Ses attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- Ses habiletés
- Sa compréhension et sa mémoire
- Sa perception
- Son émotivité

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon) conduisant à 3 tranches de propositions de volumes horaires.

Ce test durera environ 45 minutes. Ce test s'appuie sur les prescriptions du Guide pour la Formation des Automobilistes (GFA).

AUTO MOTO ECOLE BESNARD EIRL BENOIT DESPEIGNES



Détail des compétences évaluées

	7
1. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL	Sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur : Identité, âge, résidence, niveau scolaire, profession, nationalité, acuité visuelle, correction de la vision, visite médicale, incompatibilités déclarées. Ces critères n'entraînent pas de chiffrage, mais permettent de donner des orientations au formateur sur les difficultés éventuelles de compréhension de la langue française ainsi qu'éventuellement de dépister des déficiences sensorielles ou motrices et de proposer une visite médicale ou de suggérer un simple appareillage de la vue par exemple.
2. EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE	Sur la base d'un questionnaire : Permis possédés Véhicules conduits Zone d'évolution à bord du véhicule Temps de pratique en conduite Contexte d'accompagnement ou pratique autonome.
3. CONNAISSANCES THÉORIQUES SUR LE VÉHICULE	Capacité à répondre à un questionnaire à choix multiples à 3 propositions sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques : Direction - Boîte de vitesses - Embrayage - Freinage.
4. ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA SÉCURITÉ ATTITUDES À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE	Sur la base d'un entretien, hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité : limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite versus adaptation au contexte et partage de l'espace routier. Sur la base d'un entretien, repérage de la motivation à l'apprentissage de la conduite : par choix et motivation interne versus motivation externe et nécessité.
5. HABILETÉS (COORDINATION ET SYNCHRONISATION DES GESTES)	Hors circulation: Installation sur la moto en autonomie sur invite du formateur. 5 réalisations de « départ arrêt » sur terrain plat à la suite d'une démonstration commentée du formateur. Equilibre: Après explications sur le fait que le regard précède la trajectoire et l'action sur le volant, l'élève exécute un slalom non matérialisé en autonomie au ralenti.
6. COMPRÉHENSION ET MÉMORISATION	Compréhension: Nécessité d'avoir recours à des explications ou démonstrations supplémentaires durant les exercices concernant les habiletés. Mémorisation: Capacité à citer dans l'ordre les 5 opérations nécessaires pour démarrer et s'arrêter

AUTO MOTO ECOLE BESNARD EIRL BENOIT DESPEIGNES



7. PERCEPTION	En circulation :
7. FERGEFITOR	
	À allure normale, en ville sur route, pendant environ 15 à
	20 minutes, l'élève devra choisir sa direction en fonction
	de ce que lui impose la signalisation (4 à 5 fois) et en
	fonction des indications données par les panneaux
	directionnels. (4 à 5 fois). L'élève est invité à regarder loin
	devant lui et faire attention à gauche et à droite, de tenir
	compte de la signalisation et des autres usagers, de
	mettre le clignotant si nécessaire.
	Compétences évaluées :
	Sens de la trajectoire ; capacité d'observation de
	l'environnement, sens de l'orientation et direction du
	regard.
8. ÉMOTIVITÉ	Les réactions émotives sont évaluées durant toute la
	durée de l'évaluation. Elles concernent les réactions
	générales (paroles et gestes divers) ; et les crispations
	gestuelles.